

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 39/011/2006

Londres, le 18 août 2006

Action complémentaire sur l'AU 159/06 (ASA 39/007/2006 du 7 juin 2006) et sa mise à jour (ASA 39/008/2006 du 23 juin 2006)

CRAINTES DE RENVOIS FORCÉS / INQUIÉTUDES POUR LA SANTÉ

THAÏLANDE

Au moins 231 réfugiés laotiens appartenant à l'ethnie hmong

Les 231 réfugiés laotiens issus de l'ethnie hmong qui sont détenus dans le nord de la Thaïlande depuis juin risquent d'être renvoyés très prochainement de force au Laos, où ils pourraient être victimes de graves violations de leurs droits humains, notamment d'actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

Selon certaines informations restant à confirmer, les autorités thaïlandaises ont adopté des mesures en vue de renvoyer de force ces réfugiés, parmi lesquels des femmes et des enfants, au Laos. Elles auraient commencé à les transférer en bus et en camion de centres de détention de la province de Phetchabun vers une région du nord de la province de Chiang Rai, près de la frontière laotienne.

À leur arrivée en Thaïlande, ces personnes ont affirmé fuir les persécutions des autorités laotiennes. Elles cherchaient à rejoindre un groupe de quelque 6 000 Laotiens d'ethnie hmong vivant dans le camp de réfugiés improvisé de Huay Nam Khao, dans la province de Phetchabun. Elles ont été arrêtées par les autorités début juin pour entrée illégale sur le territoire thaïlandais puis ont été placées en détention dans la prison de district de Khao Ko, où les cellules étaient surpeuplées et la nourriture manquait. À la fin du mois de juin, les 231 réfugiés ont été dispersés dans divers centres de détention de la province de Phetchabun.

Le 5 décembre 2005, 27 réfugiés laotiens d'ethnie hmong qui vivaient dans des camps de Huay Nam Khao ont été renvoyés de force au Laos. Amnesty International a appris qu'ils étaient détenus au secret dans des conditions épouvantables, et que certains avaient été victimes de mauvais traitements, voire de torture. La majorité de ces personnes étaient mineures.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Quelque 6 000 Laotiens d'ethnie hmong vivent dans le camp de réfugiés improvisé de Huay Nam Khao, où ils ont commencé à affluer en 2004 afin de demander le statut de réfugiés. La plupart affirment avoir été exposés à des persécutions dans leur pays en raison de leurs liens avec des rebelles impliqués dans un conflit avec l'armée du Laos. Les autorités thaïlandaises les considèrent comme des immigrants en situation « irrégulière » et le gouvernement du Laos a émis des doutes quant à leur nationalité laotienne.

Certains groupes rebelles hmong, qui ont combattu aux côtés de l'armée américaine pendant la guerre du Viêt-Nam et les affrontements qui en ont découlé au Laos, continuent d'opposer une résistance sporadique au régime en place dans le pays depuis son arrivée au pouvoir, en 1975. On estime qu'à cette époque, environ un tiers des membres de la minorité hmong (300 000 personnes en 1970, selon certaines estimations) a fui à l'étranger, la grande majorité d'entre eux s'étant installés aux États-Unis en tant que réfugiés. Un nombre inconnu de Hmong et d'autres membres de minorités sont restés dans la jungle jusqu'ici, afin de se cacher de l'armée laotienne. Si certains continuent d'opposer une résistance armée au gouvernement laotien, il semble que la plupart ne soient pas engagés dans les hostilités.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé à l'idée que les autorités thaïlandaises s'apprêtent à renvoyer de force 231 réfugiés laotiens d'ethnie hmong au Laos, où ils risqueraient d'être victimes de violations graves de leurs droits fondamentaux, comme des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements ;

- rappelez aux autorités qu'elles sont tenues, en vertu du droit international, de ne pas renvoyer de personnes dans un pays où elles risqueraient d'être victimes de graves violations de leurs droits humains ;
- exhorte les autorités thaïlandaises à ne pas renvoyer de force ces 231 réfugiés hmong au Laos ;
- déclarez-vous préoccupé par le fait que d'autres réfugiés laotiens d'ethnie hmong ont été renvoyés de force au Laos, où ils ont été victimes de graves violations de leurs droits humains.

APPELS À :

Ministre de l'Intérieur :

Kongsak Wantana
Minister of Interior
Ministry of Interior
Atsadang Road
Bangkok 10200
Thaïlande

Fax: + 66 2 226 4371

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

Gouverneur de la province de Phetchabun :

Torphong Ampan
Governor
Phetchabun Province
Thaïlande

Courriers électroniques : phetchabun@moi.go.th

Fax: + 66 5 671 3173

Formule d'appel : Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,

Gouverneur de la province de Chiang Rai :

Worakiart Somsai
Governor
Chiang Rai Province
Thaïlande

Courriers électroniques : chiangrai@moi.go.th

Fax : + 66 5 371 1123

Formule d'appel : Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,

COPIES À :

Commissaire général :

Kovit Wattana
Commissioner General
Royal Thai Police
Rama I
Patumwan
Bangkok 10330, Thailand

Fax: + 66 2 251 5956

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Thaïlande dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 29 SEPTEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*